

Image not found or type unknown



Demande d'annulation compromis immobilier et remise en vente par l'agence

Par **ELGRINGO6259**, le 17/11/2019 à 19:47

Bonsoir à tous,

J'ai fait la demande d'annulation du compromis d'achat d'une maison car vis de consentement. J'ai envoyé mon recommandé à l'agence immobilière car je n'ai pas de contact avec le vendeur.

à ce jour, je n'ai eu aucune réponse écrite de l'agence et je m'aperçois que la maison est remise en vente par l'agence.

Ont-ils le droit? doivent-ils pas attendre la confirmation par le notaire de l'annulation?

Merci à vous.